

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GALILEE

Rapporteur : Bernard DELALIN - Président du SyMPaC

Galilée conventionne avec la Région Hauts de France et le SyMPaC dans le cadre du dispositif STARTER ESS afin de réaliser :

- Un accompagnement ante-crédation des porteurs de projets de l'ESS,
- Un suivi des activités nouvelles,
- La promotion de l'ESS dans le territoire (actions d'animation et de sensibilisation).

L'accueil, l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets de l'ESS sont ainsi assurés sur les territoires de trois intercommunalités.

Le projet d'activités 2023 vise prioritairement :

- Les accompagnements des projets d'économie sociale et solidaires via la Maison des Entrepreneurs (ex dispositif STARTER)
- La mise en œuvre de Guid'Asso : l'accompagnement des associations du périmètre de la CCRA
- La mise en œuvre d'une communication afin d'informer des nouvelles modalités de la politique régionale dans le cadre de la Maison des entrepreneurs.

L'un des objectifs est notamment d'articuler cet accompagnement aux politiques locales en cours et **notamment avec le dispositif LEADER piloté par le SyMPaC** :

- o Le dispositif LEADER devra être proposé aux porteurs de projets quand cela sera opportun ;
- o L'association s'engagera, par ailleurs, à communiquer au fil de l'eau et bien en amont la nature des projets accompagnés.

Le plan de financement prévisionnel 2023 concernant l'axe « Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets » est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Starter ante-crédation : accompagnement	20 000€	Région Hauts de France	14 000 €
Stater post-crédation : suivi et actions collectives	8 000 €	SyMPaC	6 000 €
Conseils et formations – développement des associations	2 300 €	GCT&M	8 000 €
Coordination des structures d'accueil de niveau 1	7 164 €	CCRA	2 300 €
		FONGEP	7 164 €
TOTAL	37 464€		37 464€

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- de valider la demande de subvention d'un montant de **6 000 €** ;
- d'autoriser le Président ou sa représentante à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 5 juillet 2023
- son envoi à l'affichage le : 5 juillet 2023
- sa réception en Sous-Préfecture le : 7 juillet 2023

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard
Delalin
Date de signature : 26/07/2023
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Bernard DELALIN



COMITE SYNDICAL DU 28 JUIN 2023

Le vingt-huit juin de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le douze juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à CALAIS en la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode (CIDM) de Calais, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC puis de Madame CHEVALIER pour le vote du compte administratif et l'élection du Président (en tant que doyenne de l'assemblée) et de Monsieur DELALIN élu Président du SyMPaC au cours de la séance.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Pascal DUBUS, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gabriel BERLY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Claudia ROBERT, MM Pierre CARON, Daniel DIWUY (pouvoir Mr DELALIN), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mr TACCOEN), Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Olivier PLANQUE (pouvoir Mme CHEVALIER) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Thierry GUILBERT (pouvoir Mr COTTREZ), Claude KIDAD (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Secrétaire de séance : Monsieur COTTREZ